

Modification 003 de 003

**Titre:** Service de maintenance mécanique des bâtiments du haut-commissariat du Canada à Canberra

**Numéro de sollicitation:** 16-108791

Modification 003 et requis pour donner des réponses a les questions des soumissionnaires. Les révisions suivantes remplacent les informations contenues dans la demande de propositions (DP) d'origine pour le projet susmentionné, dans la mesure mentionnée, et en feront partie intégrante.

**1. Le site dispose-t-il d'une réserve d'électricité?**

Réponse a Q1 : Non, il n'y a pas de générateurs sur place.

**2. L'ascenseur est-il conforme au code australien?**

Réponse a Q2 : Oui, l'ascenseur est conforme au code australien.

**3. Y a-t-il des consommables sur le site?**

Réponse a Q3 : Non, il n'y a pas de consommables sur le site.

**4. Le haut-commissariat dispose-t-il d'un système de gestion informatisé pour le fonctionnement et l'entretien des services du bâtiment? Le système indiquerait la gestion des atouts et l'historique des opérations de maintenance effectuées sur les atouts / équipements du bâtiment.**

Réponse a Q4 : Non, le haut-commissariat ne dispose pas d'un système de gestion informatisé pour l'exploitation et la maintenance des services de construction mis à la disposition des entrepreneurs.

**5. Existe-t-il un registre coupe-feu au haut-commissariat?**

Réponse a Q5 : Oui, il y a un registre coupe-feu.

Toute autres termes et conditions demeurent inchangé.

FIN DE MODIFICATION 003